

A l'occasion des Journées du patrimoine 2018

Colloque au
musée du quai Branly-Jacques Chirac
(salle de cinéma)

14 septembre 2018 (14h30-17h00)

Le patrimoine en partage : un (nouveau) concept juridique ?

Conférence introductive :

Emmanuel Kasarherou, *adjoint au directeur du département du patrimoine et des collections (musée du quai Branly-Jacques Chirac)*

1. Accéder au patrimoine

- L'accès favorisé : quels droits du public ?
Line Touzeau-Mouflard, *maître de conférences en droit public à l'université de Reims Champagne-Ardenne,*
- L'accès contrarié : conflits d'usage et de conservation
Inès Lamouri, *doctorante en droit public (Serdeaut/Université Paris 1 Panthéon Sorbonne)*

Discussions

2. Reconnaître le patrimoine d'autrui

- La reconnaissance d'un droit au patrimoine pour les communautés autochtones
Alice Fabris, *doctorante en droit (ISP/ENS Paris Saclay)*
- Quelles lectures de l'Accord sur la Nouvelle-Calédonie, du 5 mai 1998, et de son article 1.3.2. sur les objets culturels
Amandine Lizot, *doctorante en droit (IREDIES/Université Paris 1 Panthéon Sorbonne & ISP/ENS Paris Saclay)*

Discussions

Conclusions

Jérôme Fromageau, *président de la Société Internationale pour la Recherche en droit du patrimoine culturel et droit de l'art (ISCHAL), chercheur associé à l'ISP*